

**Montréal**  
en *action*

REDONNER CONFIANCE AUX CITOYENS **BUDGET 2011** OFFRIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE  
**BUDGET 2011** RÉNOVER ET MODERNISER NOS INFRASTRUCTURES **BUDGET 2011** INVESTIR  
DANS LES TRANSPORTS ACTIFS ET COLLECTIFS **BUDGET 2011** ENRICHIR LA QUALITÉ DE NOS  
MILIEUX DE VIE **BUDGET 2011** AFFIRMER LE LEADERSHIP DE NOTRE MÉTROPOLE **BUDGET 2011**

L'ESSENTIEL EN UN CLIN D'OEIL

**BUDGET**

**2011**

DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal 



## TABLE DES MATIÈRES

**Message du maire et du vice-président du comité exécutif et responsable des finances** 2

**Faits saillants du budget de 2011** 4

**Hausse des dépenses de 5 %** 5

### PRIORITÉS 2011

## **1 REDONNER CONFIANCE AUX CITOYENS ET LEUR OFFRIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE** 6

Redonner confiance aux citoyens  
Offrir une administration performante

## **2 RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DE MONTRÉAL** 8

Accélérer les investissements dans l'eau  
Poursuivre la réparation des infrastructures routières  
Investir dans la qualité des équipements  
Les équipements sportifs et récréatifs  
Les parcs  
Entretien et mettre en valeur le patrimoine

## **3 AFFICHER UN PARTI PRIS SANS ÉQUIVOQUE POUR LES TRANSPORTS ACTIFS ET COLLECTIFS** 11

Investir davantage dans le service de transport en commun  
Développer davantage le réseau cyclable  
Soutenir la performance de Bixi

## **4 RENDRE LES MILIEUX DE VIE PLUS ACCUEILLANTS, PLUS AGRÉABLES ET PLUS SÉCURITAIRES** 13

Protéger l'environnement  
Répondre aux besoins des familles  
Diversifier et bonifier l'offre de logements  
Poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale  
Encourager les citoyens à s'investir dans la vie démocratique  
Assurer la sécurité partout dans la ville

## **5 AFFIRMER LE LEADERSHIP DE MONTRÉAL COMME MÉTROPOLE** 17

Appuyer les créateurs et valoriser le patrimoine  
Faire rayonner Montréal dans le monde  
Stimuler l'économie et le développement de la ville

**D'où proviennent les revenus de la Ville ?** 20

**Toutes vos taxes comptent** 21

**Les points saillants de la fiscalité en 2011** 22

**L'île de Montréal et sa population – carte géographique** 24

# Message du maire et du vice-président du comité exécutif et responsable des finances



Mesdames,  
Messieurs,

Le budget que nous vous présentons aujourd'hui incarne la volonté profonde de notre administration de continuer à offrir aux citoyennes et citoyens de Montréal des services de qualité, tout en respectant leur capacité de payer.

Il témoigne de tous les efforts que déploie l'administration montréalaise pour optimiser l'efficacité de ses activités en mettant en œuvre d'abord au sein même de la fonction publique une révision des façons de faire, tant par le resserrement des règles de fonctionnement que par la mise en commun de certaines activités.

En outre, il réaffirme toute l'importance que notre administration accorde à la rénovation et à la modernisation de nos actifs, tant les infrastructures d'eau et routières que notre patrimoine, nos équipements sportifs et nos parcs. En 2011, cela se traduira par un investissement de 790 M\$. Notre administration reconnaît la nécessité d'accélérer la réhabilitation de nos actifs en limitant le niveau d'endettement de la Ville.

Ce budget démontre, une fois de plus, notre parti pris pour les transports actifs et collectifs, comme le révèle notre contribution de base à la STM qui se voit, encore une fois, bonifiée de près de 8 % par rapport à l'an dernier. Pour financer cette hausse de sa contribution, la Ville utilisera ses pouvoirs habilitants pour mettre en place une taxe par véhicule immatriculé sur le territoire de l'île de Montréal.

Ce budget réitère également notre volonté de répondre aux besoins des familles montréalaises. En 2011, nous continuerons de multiplier nos initiatives pour rendre nos milieux de vie encore plus attrayants et accueillants pour les familles, en consacrant notamment près de 30 M\$ à nos divers programmes en lien avec le logement, dont le programme d'accès à la propriété.

Forte de sa détermination à faire de Montréal un modèle en termes de développement durable, notre administration continuera d'investir, notamment, dans la mise en valeur et l'acquisition d'espaces verts, l'augmentation de la quantité de matières qu'elle recycle ainsi que le traitement des déchets et l'utilisation de ces derniers.

Par ailleurs, toujours dans le but d'assurer le plein développement de Montréal, nous continuerons de travailler ardemment avec nos partenaires afin d'innover pour bâtir une métropole culturelle qui rayonne dans le monde et qui agit comme moteur de développement économique du Québec.

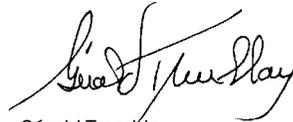
Outre ces investissements pour soutenir la création et consolider Montréal comme une destination de choix, nous maintiendrons le cap sur nos investissements pour réaliser les grands projets portés par nos partenaires dans le cadre de la vision de Montréal 2025. L'essor de la métropole passe avant tout par l'ambition que nous lui consacrons et notre capacité à concrétiser, ensemble, nos objectifs. C'est pourquoi, en 2011, la Ville reconduira le Fonds d'investissement et consacra plus de 124 M\$ à la réalisation de projets créateurs de richesse comme

la première phase du projet du Havre de Montréal, celui du Quartier de la santé et la poursuite de la réalisation du Quartier des spectacles.

Au printemps dernier, nous avons élargi le mandat des commissions sur les finances pour y inclure les élus de tous les partis et des villes liées afin que leurs membres participent à l'exercice d'analyse et de réflexion en amont du dépôt du budget.

C'est avec un souci d'efficacité accrue, de transparence et de renouveau que tous les élus et l'ensemble de la fonction publique montréalaise s'appliqueront à réaliser les priorités que nous vous présentons ici. En 2011, nous serons plus que jamais voués à aller de l'avant, en redonnant confiance aux citoyens et en prenant soin de notre ville, de ses acquis comme de son avenir.

Le maire de Montréal et président du comité exécutif,



Gérald Tremblay

Le vice-président du comité exécutif et responsable des finances,



Alan DeSousa, FCA

# Faits saillants du budget de 2011

## UN BUDGET RESPONSABLE

- Budget de fonctionnement atteignant 4 506,9 M\$, en hausse de 5,0% par rapport à 2010.
- Réduction des dépenses de fonctionnement de 250 M\$ d'ici 2012, dont 125 M\$ dès 2011.
- Programme triennal d'immobilisations 2011-2013 totalisant 3 917,6 M\$, dont :
  - 1 143,1 M\$ pour les infrastructures relatives à l'eau;
  - 750,9 M\$ pour la voirie, incluant les routes, les ponts et les feux de circulation;
  - 404,9 M\$ destinés aux grands projets de développement économique;
  - 203,8 M\$ pour la culture et le patrimoine.
- Limitation des emprunts à la charge des contribuables à un niveau moyen de 600 M\$ par année et augmentation importante des paiements comptants pour les immobilisations afin de limiter le niveau d'endettement de la Ville.

## TRANSPORT COLLECTIF ET ACTIF

- Contribution annuelle de base à la Société de transport de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport en hausse de 28,5 M\$ et de 3,6 M\$ respectivement, pour une hausse totale de 32,1 M\$ (8,0 %) par rapport à 2010.
- Investissement de 28,3 M\$ sur 3 ans pour les pistes cyclables.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Hausse de 30,6 M\$ (5,1 %) du budget du Service de police.
- Hausse de 8,1 M\$ (2,6 %) du budget du Service des incendies.

## CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT

- Hausse de 23,1 M\$ (5,3 %) du budget des loisirs et de la culture.
- 49,3 M\$ sur 3 ans pour parachever le Quartier des spectacles.
- Contribution de 11,5 M\$ au Conseil des arts de Montréal.
- 14,5 M\$ réservés à la mise à niveau des arénes Auditorium de Verdun, Denis-Savard, Doug Harvey et Raymond-Préfontaine.

## PARCS ET MILIEUX NATURELS

- 86,1 M\$ au cours des 3 prochaines années pour la réhabilitation de différents parcs d'arrondissement et de certains grands parcs.
- 36 M\$ au cours des 3 prochaines années pour la protection, l'acquisition, l'aménagement et le maintien de milieux naturels.

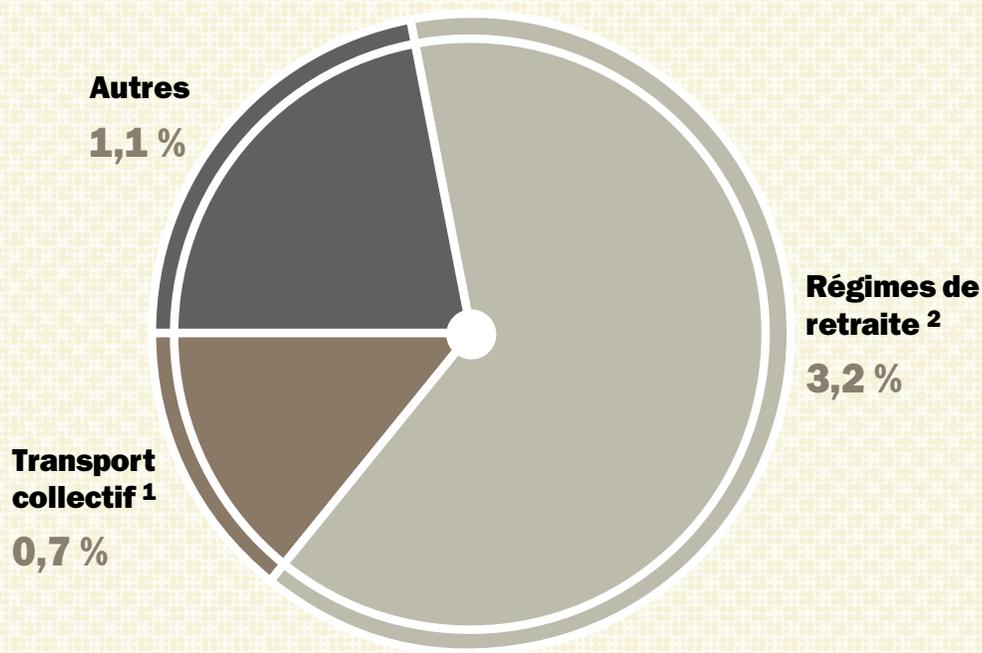
## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- 124,4 M\$ pour les projets majeurs comme le développement du secteur du Havre de Montréal et le Centre universitaire de santé McGill.
- 44,2 M\$ pour les programmes de subventions à l'habitation permettant, entre autres, le développement et la rénovation de logements sociaux et communautaires.
- 29,6 M\$ investis dans l'accession à la propriété, l'aide à la construction pour les familles et les projets de rénovation résidentielle.
- 8 M\$ à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 100 M\$ au cours des 3 prochaines années pour la construction d'infrastructures destinées aux matières résiduelles.
- 7,7 M\$ pour l'acquisition de nouveaux bacs de récupération.
- 4,1 M\$ pour le programme d'aide financière PR@M-Commerce afin de revitaliser certaines artères commerciales.
- 9,5 M\$ pour le programme d'aide financière *réussir@montréal – Industrie* afin d'accélérer l'investissement immobilier industriel.

## FISCALITÉ

- Étalement du nouveau rôle d'évaluation triennal 2011-2013 afin d'atténuer les déplacements de charges fiscales.
- Augmentation des charges fiscales générales au niveau de l'inflation (2,5 %).
- Introduction d'une taxe d'agglomération sur les véhicules immatriculés.
- Augmentation du financement du Fonds de l'eau.
- Retour de la taxe spéciale de la voirie.

# Hausse des dépenses de 5 %



## NOTES

1. Contribution de base à la Société de transport de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport.
2. Cette hausse inclut une charge exceptionnelle de 134,7 M\$ à l'égard des régimes de retraite, principalement pour pallier les impacts des fluctuations importantes des marchés financiers et pour refléter le changement de certaines hypothèses actuarielles. Cette importante hausse est toutefois compensée par certaines mesures d'allègement qui réduisent à 76,5 M\$ l'impact net de cette charge.

Sans ces charges additionnelles, la hausse du budget de fonctionnement aurait été de 1,8 %.



# 1 Redonner confiance aux citoyens et leur offrir une administration performante

COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES, LA VOLONTÉ DE CONTINUER À OFFRIR AUX CITOYENS DE MONTRÉAL DES SERVICES DE QUALITÉ, TOUT EN RESPECTANT LEUR CAPACITÉ DE PAYER, A ÉTÉ AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS QUI ONT GUIDÉ LA CONFECTION DE CE BUDGET.

DE PLUS, LES PRINCIPES D'UNE SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS, LA PRISE EN COMPTE DES POLITIQUES À INCIDENCE BUDGÉTAIRE ET LA VOLONTÉ DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LIMITER LA HAUSSE DES TAXES ET LA CROISSANCE DES DÉPENSES ONT ORIENTÉ LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 2011.

## **REDONNER CONFIANCE AUX CITOYENS**

Les contribuables montréalais exigent, avec raison, que leur ville soit administrée de la façon la plus transparente et la plus responsable qui soit. L'administration municipale a posé de nombreux gestes en ce sens.

En 2010, la Ville a embauché un conseiller à l'éthique et instauré une ligne éthique pour permettre aux employés et à toute personne faisant affaire avec la Ville de signaler, de façon anonyme et confidentielle, tout acte répréhensible en lien avec la gestion des affaires de la Ville.

Elle a de plus revu son processus d'octroi et de gestion des contrats publics et des projets, une révision qui a déjà contribué à réduire le coût des contrats publics octroyés en 2010.

La Ville a aussi implanté le nouveau Cadre de gouvernance des projets et des programmes de gestion d'actifs municipaux afin d'assurer, notamment, un contrôle constant des projets et des programmes d'investissements.

De plus, la Ville a créé le Bureau du contrôleur de la Ville et procédera à la nomination d'un membre de l'opposition au Comité de vérification de l'agglomération, cela, afin d'insuffler davantage de cohérence, d'efficacité et de transparence au sein de ses décisions stratégiques et de ses réalisations, et afin de bonifier le niveau d'imputabilité et la fonction de contrôle dans les mécanismes de la Ville. En 2011, l'administration municipale consacrera un budget de fonctionnement de 3,5 M\$ à l'unité du contrôleur général.

En 2010, la Ville a mis en place un tout nouveau processus budgétaire en élargissant le mandat des commissions sur les finances afin de permettre à ses membres, des élus de tous les partis de la ville et des villes liées, de participer en amont au processus budgétaire et de faire des recommandations pour maintenir l'équilibre financier de la Ville.

La Ville de Montréal a consacré une enveloppe de 10 M\$ à l'intégration de nouvelles ressources pour accroître son expertise interne dans divers domaines, dont la gestion de projets et les services juridiques, ce qui contribuera à une réduction de 11,5 M\$ pour l'octroi de contrats à l'externe en 2011. Cette année, la Ville consacrera 20 M\$ au maintien et à l'ajout de ressources dans le cadre du renforcement de l'expertise interne.

En plus de sa propre politique d'approvisionnement déjà en vigueur, la Ville de Montréal adoptera une politique de gestion contractuelle en vertu des nouvelles dispositions législatives sur le processus d'attribution des contrats municipaux. Celle-ci renforcera les principes de saine concurrence, d'efficacité, d'éthique, de transparence et d'équité, tout en rehaussant les contrôles et les processus internes de validation. Cette politique est parmi les plus sévères au Québec.

Par ailleurs, en 2011, la Ville mettra en place deux commissions d'examen de contrats, l'une relevant du conseil municipal et l'autre, du conseil d'agglomération, pour valider la conformité du processus d'appel d'offres et, le cas échéant, proposer des améliorations à ce processus.

## **OFFRIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE**

L'administration municipale s'est engagée, récemment, à réduire ses dépenses récurrentes de fonctionnement de l'ordre de 250 M\$ d'ici 2012, dont 125 M\$ dès 2011. Ces efforts additionnels sont conformes aux recommandations des commissions des finances sur le processus budgétaire de 2011 et visent à réduire les coûts des activités existantes de la Ville et ainsi minimiser les augmentations des taxes foncières.

C'est donc en revoyant et en optimisant ses façons de faire que la Ville entend générer des économies récurrentes. Plus précisément, la Ville, au sein de ses services centraux et de ses sociétés paramunicipales, verra à éliminer les dédoublements de fonctions et à optimiser les ressources qu'elle consacre au soutien administratif, notamment en matière de gestion des immeubles, capital humain, finances, informatique, approvisionnement, communications et services juridiques.

Par ailleurs, le renforcement des processus de gestion permettra à la Ville d'augmenter son ratio d'encadrement dès 2011, contribuant dès lors à la réduction de ses dépenses de fonctionnement. Ce processus d'optimisation des façons de faire de la Ville de Montréal sera amorcé dès la fin de 2010 et se concrétisera tout au long de 2011.



# 2 Rénover et moderniser les infrastructures de Montréal

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, L'ADMINISTRATION MONTRÉLAISE SOUTIENT LE PLUS GRAND CHANTIER DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES DE SON HISTOIRE AFIN DE COMBLER LE RETARD DU PASSÉ, PROTÉGER SON ACTIF ET LÉGUER AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES. EN 2011, PLUS DE 790 M\$ SERONT CONSACRÉS À LA PROTECTION DE L'ACTIF DE LA VILLE.

## **ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS DANS L'EAU**

Afin de produire une eau potable qui réponde aux plus hauts standards de qualité, la Ville de Montréal consacrera, en 2011, un montant de 111 M\$ à la mise aux normes des procédés de traitement de l'eau potable, alors que 24 M\$ seront investis dans la mise à niveau des usines de production d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs. À terme, les équipements et les procédés des usines répondront aux nouvelles normes gouvernementales, tout en assurant la fiabilité des équipements pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les travaux envisagés cette année touchent notamment les usines qui ont fait l'objet de travaux importants en 2010, soit celles de Pierrefonds, de Charles-J.-Des Bailleurs et d'Atwater.

En 2011, 127,3 M\$ seront consacrés au renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout et près de 28 M\$ à la réhabilitation du réseau de conduites d'eau principales. Ces investissements contribueront, entre autres, à réduire les fuites d'eau dans le réseau d'aqueduc.

Pour réussir cet immense chantier de l'eau, tout en minimisant les impacts sur les citoyens, la Ville mise sur l'efficacité de ses interventions. C'est pourquoi, en 2010, elle a adopté de nouvelles techniques innovatrices pour assurer la fiabilité des réseaux à meilleur prix, dans le respect de l'environnement et en réduisant le temps d'exécution des travaux, au bénéfice des citoyens.

La Ville de Montréal récupère et assainit les eaux usées qui proviennent des résidences, des institutions, des commerces et des industries, ainsi que la presque totalité des eaux pluviales, avant de les retourner dans le fleuve Saint-Laurent. En 2011, un montant de 7 M\$ est prévu pour amorcer les travaux du projet de désinfection des eaux usées. Ce projet permettra d'améliorer le processus d'assainissement, notamment par l'implantation du procédé d'ozonation à l'usine de traitement des eaux usées Jean-R.-Marcotte. À terme, 200 M\$ seront consacrés à ce projet.

Enfin, dès 2011, la Ville entreprendra des travaux pour la réalisation de deux bassins de rétention visant à réduire la quantité de polluants qui est rejetée dans le fleuve Saint-Laurent et dans la rivière des Prairies à l'occasion de fortes pluies. Ces infrastructures permettront d'améliorer la qualité de l'eau du fleuve et de la rivière, tout en protégeant leur faune et leur flore aquatiques.

## **POURSUIVRE LA RÉPARATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

Au cours des dernières années, la Ville a investi des sommes considérables dans la réfection de son réseau routier de plus de 5 040 kilomètres.

Tout en investissant dans la rénovation à long terme du réseau routier de la ville, des opérations de remblaiement des nids-de-poule sont effectuées sur une base ponctuelle afin d'assurer la sécurité des déplacements routiers sur le territoire montréalais. La baisse des plaintes de 66 % quant à l'état de la chaussée montréalaise incite l'administration municipale à maintenir ses efforts dans la réfection de ses chaussées. En 2011, ce sont plus de 190 M\$ qui seront investis dans la rénovation des routes, trottoirs, ponts, tunnels, et viaducs.

## **INVESTIR DANS LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS**

### **Les équipements sportifs et récréatifs**

Montréal compte actuellement plus de 600 bâtiments et 1 200 terrains de sport sur son territoire. La Ville de Montréal a mis en place, en 2008, un fonds de soutien aux installations sportives municipales. Depuis, et grâce à ce fonds, 11,8 M\$ ont été investis dans 27 installations sportives sur le territoire de Montréal, notamment dans des projets de modernisation de piscines, de patinoires et de terrains de soccer.

En 2010, la Ville a annoncé des investissements de 200 M\$ d'ici 2020 pour rénover 34 arénas de Montréal. Ces investissements permettront d'effectuer des rénovations nécessaires et de retirer des arénas l'ensemble des systèmes de réfrigération au fréon, gaz qui appauvrit la couche d'ozone. Déjà, la mise aux normes de cinq arénas a été entamée, soit les arénas Père-Marquette (Rosemont-La Petite-Patrie), Pierre « Pete » Morin (Lachine), Ahuntsic (Ahuntsic-Cartierville), Martin-Brodeur (Saint-Léonard) et Michel-Normandin (Complexe sportif Claude-Robillard).

En 2011, l'administration municipale maintiendra ce rythme en lançant quatre autres projets de rénovation aux arénas Auditorium de Verdun et Denis Savard (Verdun), Doug-Harvey (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) et Raymond-Préfontaine (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve).

## **Les parcs**

En 2010, 130 parcs de Montréal ont connu une cure de rajeunissement sans précédent. Le réaménagement des parcs et la modernisation de leurs équipements font partie des mesures que déploie la Ville pour assurer un milieu de vie agréable et sécuritaire à tous les citoyens. De nombreux modules de jeux pour enfants, des installations sportives, du mobilier urbain, tel des bancs de parc, des fontaines à boire, des tables de pique-nique et des poubelles ont été remplacés ou restaurés. La Ville a également remplacé des tours d'éclairage et des lampadaires et réaménagé des aires de jeux et de détente ainsi que des sentiers. Au total, ce sont 14 M\$ qui seront investis en 2011 dans les parcs locaux, dans le cadre du *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs* (PAAP), dont 2 M\$ sont réservés aux projets spéciaux.

À cela s'ajoute une somme de 7 M\$ destinée à l'amélioration de l'aménagement des grands parcs. Ainsi, en 2011, des travaux sont prévus dans 13 grands parcs, dont les parcs Maisonneuve, La Fontaine, Jarry, du Cap-Saint-Jacques, de l'Île-de-la-Visitation et Angrignon.

En 2011, 5 M\$ seront consacrés à la restauration d'immeubles à valeur patrimoniale dont le Marché Bonsecours et la maison Hélène-de-Champlain, située sur le site patrimonial de l'île Sainte-Hélène. Par ailleurs, 16 M\$ seront consacrés à l'aménagement du Vieux-Montréal, le cœur historique de la métropole, en particulier pour la poursuite des travaux de restauration des vestiges archéologiques des fortifications du Champ-de-Mars, le déploiement du plan lumière et l'aménagement des rues et des trottoirs.

## **ENTREtenir ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE**

La Ville reconnaît la richesse de son patrimoine et croit que celle-ci sert de levier au développement culturel, social et économique de la métropole. Par le biais de sa politique du patrimoine et de son plan d'urbanisme, elle en fait une variable incontournable dans toute planification urbaine de son territoire.

Au printemps dernier, le square Dorchester a été rouvert à la population après des travaux de réaménagement majeurs totalisant presque 10 M\$. Le réaménagement de la place d'Armes, un condensé de l'histoire de l'architecture montréalaise ainsi qu'un lieu public qui accueille annuellement près de cinq millions de personnes, sera finalisé au printemps 2011 après un investissement total de 14 M\$. À cela s'ajoute la somme de 1 M\$ qui a été accordée à la Société du parc Jean-Drapeau afin qu'elle puisse procéder à des études portant, notamment, sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et historique de son site.



# 3 Afficher un parti pris sans équivoque pour les transports actifs et collectifs

EN MATIÈRE DE TRANSPORTS ACTIFS ET COLLECTIFS, LES EFFORTS DE LA VILLE PORTENT FRUITS. EN DÉCEMBRE 2009, MONTRÉAL A REÇU LE PRIX LEADERSHIP CLIMATIQUE À COPENHAGUE, D'ABORD POUR SON ENGAGEMENT À RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2020, PAR RAPPORT À 1990, ET AUSSI POUR L'ADOPTION D'UN PLAN DE TRANSPORT DÉTAILLÉ ET COMPLET. TOUT RÉCEMMENT, LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) A REÇU LE TITRE DE LA MEILLEURE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'ANNÉE, UN PRIX DÉCERNÉ PAR L'AMERICAN PUBLIC TRANSPORTATION ASSOCIATION. ENFIN, L'ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 2008, DONT LES RÉSULTATS ONT ÉTÉ DÉVOILÉS EN FÉVRIER 2010, RÉVÈLE UN BOND DE 15 % D'ACHALANDAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN CINQ ANS.

## **INVESTIR DAVANTAGE DANS LE SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN**

En 2010, l'Administration a une fois de plus démontré son parti pris pour le transport collectif en bonifiant sa contribution de base de 27,4 M\$ à la STM, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 2009. Sa contribution à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a été augmentée de 4,6 M\$, une hausse de 11,7 % par rapport à 2009.

En 2011, la Ville réitérera son ferme engagement envers le transport collectif en ajoutant 28,5 M\$ à sa contribution de base à la STM, une hausse de 7,9 % par rapport à 2010, et 3,6 M\$ à sa contribution à l'AMT, une hausse de 8,2 % par rapport à 2010. Cette contribution permettra également de financer les taxis collectifs, un service visant à faciliter les déplacements locaux dans des secteurs actuellement moins desservis par les transports collectifs.

Afin de financer sa hausse de contribution à la STM, la Ville utilisera ses pouvoirs habilitants pour mettre en place une taxe de 45 \$ par véhicule immatriculé sur le territoire de l'île de Montréal. Certaines exemptions seront accordées, notamment pour les autobus affectés au transport d'écoliers, les taxis et les véhicules du service d'autopartage Communauto.

## **DÉVELOPPER DAVANTAGE LE RÉSEAU CYCLABLE**

Le Plan de transport de Montréal prévoit offrir un réseau cyclable de 800 km. En 2010, 30 km ont été ajoutés aux 500 km existants. En 2011, 9 M\$ seront investis pour l'aménagement de 50 nouveaux kilomètres.

Soulignons que Montréal s'inscrit parmi les villes cyclables par excellence au monde, tel que l'a démontré le magazine *Forbes traveller.com* l'an dernier, qui a décerné à Montréal le quatrième rang des meilleures villes cyclables en Amérique du Nord.

## **SOUTENIR LA PERFORMANCE DE BIXI**

Le 18 octobre dernier, le système de vélo libre-service Bixi comptabilisait son trois millionième trajet effectué par un de ses usagers. C'est presque deux millions de déplacements de plus que durant sa première année d'exploitation. Les Montréalaises et les Montréalais se sont visiblement approprié ce mode de transport actif qui fait la marque de Montréal ici comme à l'international depuis 2009. En 2011, la Ville poursuivra ses efforts pour promouvoir son système de vélo libre-service, tout en explorant les mesures qui s'offrent à elle pour bonifier le réseau de BIXI sur son territoire.

Rappelons que BIXI est un élément clé du Plan de transport de Montréal qui vise à maximiser l'efficacité des déplacements urbains et à faire de Montréal une ville moderne.



# 4 **Rendre les milieux de vie plus accueillants, plus agréables et plus sécuritaires**

FORTE DU SUCCÈS REMPORTE PAR LE PREMIER PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE, LA VILLE A CONFIRMÉ RÉCEMMENT SON LEADERSHIP EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE EN ADOPTANT SON PLAN 2010-2015. CE DEUXIÈME PLAN S'INSCRIT DANS UN ESPRIT DE COHÉRENCE ET DE CONTINUITÉ, EN MAINTENANT LES MESURES DÉJÀ MISES EN PLACE ET EN PROPOSANT 35 ACTIONS À DÉPLOYER SUR UN HORIZON DE CINQ ANS.

## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

En 2010, Année internationale de la biodiversité, Montréal est devenue la première ville au Québec à produire un répertoire des milieux naturels protégés. Ce nouvel outil de gestion permettra à la Ville d'assurer la pérennité des écosystèmes de ses parcs-nature, de ses rives, de ses cours d'eau et des 10 écoterritoires qu'elle a créés, dont les sommets et les flancs du mont Royal qui abrite, depuis peu, le parc du Troisième Sommet. Le fonds de 12 M\$ par année est reconduit pour les trois prochaines années afin d'acquérir, d'aménager et de maintenir les milieux naturels.

L'Administration construira, d'ici 2014, cinq infrastructures de biométhanisation et de compostage. Leur construction fera l'objet d'un investissement conjoint de 215,5 M\$ de la part des deux paliers gouvernementaux et de la Ville. De plus, la Ville peut d'ores et déjà compter un septième écocentre qui sera inauguré sous peu dans l'arrondissement de LaSalle. La construction d'un autre écocentre dans l'arrondissement de Saint-Laurent sera entamée en 2011. Au total, ce sont huit nouveaux écocentres qui sont prévus dans la prochaine décennie.

En parallèle, la Ville soutient davantage la population dans ses efforts pour augmenter la quantité de matières qu'elle recycle. D'ici la fin 2011, 245 000 bacs roulants auront été distribués gratuitement aux Montréalaises et aux Montréalais habitant dans des immeubles de 8 logements et moins, là où le bâti urbain le permet. Cette opération représente un investissement de près de 16 M\$.

Par ailleurs, la propreté demeure une priorité pour la Ville. La brigade de propreté, l'enlèvement des graffitis sur les propriétés publiques et privées et l'accroissement des activités de propreté (balayage des rues, vidange des paniers de rue, enlèvement de l'affichage sauvage, nettoyage des trottoirs, etc.) sont des mesures qui ont fait leurs preuves pour rendre le domaine public attrayant et faire en sorte que la population se réapproprie son espace public. En 2011, une somme de 10,1 M\$ sera allouée pour maintenir ces efforts de propreté.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Plus d'un quart de million de familles ont choisi Montréal pour s'établir. Elles ont opté pour un milieu de vie enrichissant, une vie de quartier dynamique et sécuritaire, des commerces de proximité, des espaces verts et des équipements de loisirs. La Ville intensifie ses efforts et multiplie les initiatives pour s'assurer que la métropole continue d'être attrayante pour les familles. Et il y a des résultats. L'Institut de la statistique du Québec a constaté, dernièrement, un ralentissement du phénomène migratoire des familles de la ville à la banlieue, alors que la population et le nombre de familles ont augmenté. Une première en sept ans.

En 2011, la Ville maintiendra le remboursement de l'équivalent du droit de mutation à tous les nouveaux propriétaires admissibles au programme d'accès à la propriété pour les propriétés neuves, duplex ou triplex existants. De plus, dans le cadre de son programme d'accession à la propriété, la Ville a récemment bonifié à 12 500 \$ le montant offert aux familles qui souhaitent s'installer à Montréal et acheter une propriété neuve de trois chambres et plus.

En 2011, ce sont 29,6 M\$ qui seront investis dans l'accession à la propriété, l'aide à la construction pour familles et les projets de rénovation résidentielle.

La création du réseau « Haltes familles » dans les édifices municipaux, un réseau qui offre des installations nécessaires au bien-être des tout-petits, ainsi que la mise en place d'espaces de stationnement réservés aux familles témoignent de la considération qu'accorde la Ville à cette clientèle. En 2011, la Ville prévoit multiplier ces espaces de stationnement afin de faciliter la proximité et l'accessibilité des services aux familles qui se déplacent avec de jeunes enfants et des poussettes.

La Ville de Montréal prête également main-forte aux familles par le biais des nombreuses activités d'animation et des programmes que chapeautent ses bibliothèques. À titre d'exemple, quatre nouvelles zones ont été ajoutées au portail du réseau des bibliothèques publiques de Montréal, dont SOS devoirs.

L'Administration a déployé le nouveau service d'inscription en ligne pour mettre fin à l'ère des files d'attente pour inscrire les enfants aux différentes activités sportives et de loisirs. En sus de l'offre gratuite du service Internet sans fil dans les bibliothèques montréalaises, la Ville a étendu cette offre de service aux arénes Michel-Normandin et Maurice-Richard et l'étendra bientôt au Complexe sportif Claude-Robillard, des établissements fréquentés par plus d'un million de Montréalais annuellement.

### **DIVERSIFIER ET BONIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS**

Pour préserver la vitalité de Montréal et en faire une ville encore plus attrayante, il faut lui assurer un marché de l'habitation équilibré qui comprend toute une gamme de prix. La Ville souhaite que 30 % de toutes les nouvelles constructions soient abordables, dont la moitié en logements sociaux.

En 2011, la Ville continuera de travailler avec ses partenaires pour revitaliser des quartiers ciblés et aménager des logements sociaux et communautaires. À cet égard, 20,4 M\$ seront investis pour soutenir la construction ou la rénovation de ce type d'habitation, dans le cadre des programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable* – volet social du gouvernement du Québec. En outre, un fonds du logement social a été créé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont près de la moitié est financée par la Ville de Montréal.

Afin de s'assurer que les logements sur son territoire sont de bonne qualité, la Ville de Montréal resserre ses actions de lutte contre les logements insalubres et applique désormais une politique de tolérance zéro envers les propriétaires récidivistes ou récalcitrants.

Selon le type d'infraction commise, la Ville de Montréal a doublé le montant des amendes. De plus, elle offre aux arrondissements des outils concrets pour les aider à renforcer l'application de la réglementation sur la salubrité et l'entretien des logements, notamment en permettant aux inspecteurs municipaux d'émettre des constats d'infraction sans avis préalables, réduisant dès lors les délais de traitement des dossiers.

### **POURUIVRE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE**

La Ville a augmenté à 8 M\$ les sommes investies dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010, grâce à une entente de trois ans qu'elle a conclue avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette entente prévoit une enveloppe budgétaire totale de 24 M\$.

En 2010, la Ville a dévoilé son plan d'action ciblé en matière d'itinérance pour améliorer les conditions des personnes qui vivent cette situation. D'ici 2013, elle prévoit réaliser 11 gestes concrets en matière d'habitation et de sécurité publique pour améliorer leurs conditions de vie.

### **ENCOURAGER LES CITOYENS À S'INVESTIR DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE**

Qu'il soit question d'accessibilité, d'intégration ou de démocratie, la Ville de Montréal a consacré beaucoup d'efforts à la mise en place d'outils novateurs qui lui permettent de se rapprocher de ses citoyens.

En 2010, la Charte montréalaise des droits et responsabilités a célébré son cinquième anniversaire. Cette charte, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de la Ville, est un outil de démocratie précieux. Traduite en anglais, espagnol, portugais, arabe, braille et bientôt en mandarin, elle est fréquemment citée en exemple sur la scène internationale, notamment à l'UNESCO et à l'ONU-HABITAT, comme un outil favorisant l'inclusion.

La Ville poursuivra ses efforts auprès des citoyennes et des citoyens et auprès des employés municipaux pour faire connaître davantage la Charte montréalaise.

## **ASSURER LA SÉCURITÉ PARTOUT DANS LA VILLE**

La Ville souhaite améliorer la sécurité des déplacements sur son territoire. Pour ce faire, la limite de vitesse a été réduite de 50 à 40 km/h sur les rues locales de Montréal. À ce jour, cette nouvelle limite de vitesse a été introduite dans les arrondissements de Montréal. L'opération a coûté 2,2 M\$.

De plus, la Ville poursuit la modernisation des 2 000 feux de circulation afin d'améliorer la sécurité de la traversée des enfants, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Le coût total de ce projet est de 74,3 M\$. À ce jour, la Ville y a investi près de 30 M\$. En 2011, elle prévoit y consacrer près de 5,7 M\$.

Par ailleurs, cet hiver, une équipe de 18 cols bleus déneigera et épandra des abrasifs dans des endroits stratégiques tels que les sorties de métro et aux abords des hôpitaux et des CLSC. Il s'agit d'un projet pilote dans les arrondissements de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal visant à sécuriser les déplacements des piétons.

Montréal est l'une des cinq villes les plus sécuritaires au monde. La présence policière soutenue dans les rues de Montréal et dans le métro contribue à diminuer le taux de criminalité. En 2011, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) recevra une enveloppe additionnelle pour lui permettre de financer la prestation de travail des cadets policiers. De plus, le SPVM procédera à la nomination permanente de 150 policiers temporaires au cours des premiers mois de l'année. Son budget se verra bonifié de 30,6 M\$, pour un total de 607,9 M\$.

En 2011, le budget du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) sera augmenté de 8,1 M\$, dont 4,1 M\$ seront consacrés à la poursuite de l'intégration progressive de l'ensemble des éléments du schéma de couverture de risques, qui en est à sa troisième année de mise en œuvre sur un programme de cinq ans.

De plus, le SSIM poursuivra ses efforts en matière de prévention incendie en augmentant ses activités de sensibilisation auprès des citoyens et en intensifiant ses efforts en matière d'inspection des bâtiments dans les secteurs à risque. La Ville investira 14 M\$ en 2011 pour la rénovation de casernes et pour rajeunir la flotte de ses véhicules.

Également, la Ville de Montréal prévoit implanter sous peu le service d'avis à la communauté (système 9-1-1 inversé). Ce service téléphonique permettra de contacter la population concernée d'un secteur ciblé, dans l'éventualité d'une situation d'urgence telle que l'interruption de services publics, un bris d'infrastructures ou une fuite de matières dangereuses. Un tel service permettra de bonifier l'efficacité et la rapidité des communications et des interventions de la Ville en situation d'urgence.

Afin de rendre ses services plus accessibles, la Ville mettra en place de nombreuses mesures dans le cadre de son plan triennal en accessibilité universelle, adopté en 2009. En 2011, la Ville déboursera près de 320 000 \$ pour parachever des travaux entrepris en 2010 visant à faciliter les déplacements des usagers dans une dizaine d'édifices municipaux.



# 5 Affirmer le leadership de Montréal comme métropole

MONTRÉAL EST UN BASSIN DE TALENTS ET D'AVANT-GARDISME QUI CONTRIBUENT À SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET STIMULENT SON EFFERVESCENCE. POUR CONTINUER DE S'IMPOSER COMME VILLE DE CRÉATEURS OUVERTE SUR LE MONDE, MONTRÉAL DOIT METTRE EN VALEUR SON PATRIMOINE, MAIS AUSSI SOUTENIR LA CRÉATION, TRACER LA VOIE POUR LA RELÈVE ARTISTIQUE, INVESTIR DANS SES RÉSEAUX DE DIFFUSION ET CONTRIBUER À CRÉER UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE, OÙ IL Y A CONVERGENCE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE.

## **APPUYER LES CRÉATEURS ET VALORISER LE PATRIMOINE**

Le Conseil des arts de Montréal est un acteur essentiel dans le développement, la production et la diffusion de la culture depuis 50 ans. Il importe de lui donner les moyens financiers pour qu'il puisse pleinement jouer son rôle. C'est pourquoi la Ville de Montréal bonifiera, encore une fois cette année, son budget qui atteindra 11,5 M\$ en 2011, une hausse de 4,6 % par rapport à 2010.

Un des moyens les plus efficaces pour soutenir la création est de permettre à la relève de présenter ses œuvres et, au public, de les découvrir. Le Réseau Accès culture, qui comporte 60 lieux de diffusion et accueille annuellement plus de 600 000 spectateurs et visiteurs, joue ce rôle. Un nouveau site Internet ([accessculture.com](http://accessculture.com)) permet désormais aux Montréalais d'accéder à toute la programmation culturelle des 24 diffuseurs municipaux, en plus d'offrir de nombreux services en ligne, dont la réservation et l'achat de billets.

Le Quartier des spectacles est un des chantiers les plus importants à Montréal. À ce jour, il a vu naître la Place des festivals, les vitrines habitées et le Parterre. Une partie du plan lumière a déjà été réalisé, et d'importants travaux de réaménagement ont été effectués sur la rue Ste-Catherine.

En 2011, la Ville inaugurera la toute nouvelle promenade des artistes et entamera les travaux pour réaliser l'esplanade Clark et sa patinoire, dont l'aboutissement est prévu en 2012. Près de 50 M\$ seront investis pour réaliser cette dernière phase.

Le printemps 2011 verra la première pelletée de terre du futur Planétarium Rio Tinto Alcan. Il s'agit là d'un des projets phares du Plan de vie 2009-2017 des Muséums nature qui contribuera à confirmer Montréal comme ville de savoir, de culture et de design. La construction du Planétarium Rio Tinto Alcan coûtera 42 M\$, et 11 M\$ y seront consacrés en 2011.

## **FAIRE RAYONNER MONTRÉAL DANS LE MONDE**

En 2010, la Ville a intensifié ses missions économiques et culturelles afin de convaincre les investisseurs, les entrepreneurs étrangers et les universités d'accroître leur collaboration avec elle.

Mentionnons également la participation à l'Exposition universelle de Shanghai 2010, où l'Espace Montréal, conçu par une firme montréalaise, positionnait la métropole comme un modèle de développement durable et de créativité. Cet espace a accueilli des centaines de milliers de visiteurs, incluant quelque 125 délégations officielles nationales et internationales.

En 2011, la Ville veut continuer de faire rayonner son leadership dans les domaines où elle excelle, notamment l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications et la toute nouvelle grappe des services financiers, en participant à des missions stratégiques à l'étranger.

Les arts du cirque sont un créneau signature pour Montréal sur la scène internationale. En accordant, en 2011, un financement d'un demi-million de dollars au nouveau Festival des arts du cirque et en renouvelant sa contribution financière à plusieurs festivals, l'administration municipale consolide Montréal comme destination de choix. Au total, ce sont près de 3 M\$ que la Ville consacrera pour soutenir le développement de ces événements publics et optimiser leurs retombées économiques à long terme.

La Ville doit également préparer le terrain en vue de son 375<sup>e</sup> anniversaire. Elle déposera un plan d'action qui lui permettra de consolider la position de Montréal à titre de destination touristique de prédilection en Amérique du Nord. Par ailleurs, la Ville poursuivra le déploiement de Bixi à l'international. L'innovation et l'excellence de cette technologie sont exportées dans plusieurs métropoles mondiales. Londres en a déjà fait l'acquisition en 2010, ainsi que Melbourne en Australie, et les villes de Washington et d'Arlington aux États-Unis. D'autres encore se joindront bientôt à la liste des grandes villes désireuses d'exploiter un modèle semblable chez elles.

## **STIMULER L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE**

Montréal s'est doté d'un plan de développement économique et urbain qui invite les entreprises et les promoteurs, publics et privés, à investir dans la métropole. Ce plan s'articule autour de moyens concrets qui visent à renforcer son capital créatif, à rendre ses milieux de vie plus agréables et à offrir aux Montréalaises et Montréalais un mode de vie unique en Amérique du Nord. Une des forces de Montréal est son caractère cosmopolite. La présence sur son territoire de nombreuses communautés d'origines diverses est un atout supplémentaire à son attractivité.

La Ville est un partenaire de premier plan dans plusieurs grands projets en développement, des projets qui se veulent avant-gardistes, audacieux, novateurs. Malgré les effets de la crise économique, elle a su maintenir le rythme de ses investissements dans ce développement.

En 2010, plusieurs grands projets ont franchi des étapes clés de leur réalisation, mentionnons seulement la nouvelle phase de travaux d'infrastructures pour préparer l'arrivée du futur centre universitaire de santé McGill (CUSM) sur le site du Campus Glen.

D'autres, encore, ont été lancés. Pensons notamment aux travaux préparatoires du réaménagement de l'autoroute Bonaventure et du projet de Griffintown, dans le Sud-Ouest. Le coup d'envoi de la construction du centre de recherche du CHUM a également été donné, une première phase du projet du Quartier de la santé.

La Ville garde le cap sur la réalisation de ses grands projets. Ce sont 405 M\$ qu'elle consacrera à des projets créateurs de richesse d'ici 2013, dont 124,4 M\$ dès 2011.

Un montant de 1,5 M\$ est accordé au Bureau du plan mis en place afin d'actualiser les grandes orientations de la Ville en matière d'aménagement et de développement du territoire. Le Bureau du plan a le mandat de doter l'Administration d'un véritable outil de développement urbain qui tient compte des enjeux d'aujourd'hui et de demain, afin d'améliorer le cadre de vie d'une métropole du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le développement commercial et industriel est une préoccupation constante de la Ville de Montréal. La Ville a donc mis en place certains outils qui lui permettent de promouvoir la diversité et la mise en valeur de l'offre commerciale.

La Ville de Montréal a maintenu le déploiement commercial du programme *réussir@montréal* (PR@M-Commerce) dans 40 secteurs commerciaux. Rappelons que ce programme favorise la revitalisation de certaines artères commerciales. En valorisant l'architecture et le design des commerces, le programme améliore la qualité de vie des différents quartiers et rend encore plus attrayantes les artères commerciales de Montréal. Des crédits de 4,1 M\$ sont alloués à ce programme en 2011, en hausse de 8 % par rapport au budget de 2010.

Enfin, le succès remporté par le PR@M-Industrie au cours des dernières années a convaincu la Ville de bonifier cet outil de développement économique. Ainsi, le budget de ce programme passe de 4,3 M\$ à 9,5 M\$. La prolongation du PR@M-Industrie jusqu'en 2013 permettra de maintenir la vitalité économique de la métropole en stimulant des investissements supplémentaires du secteur privé.

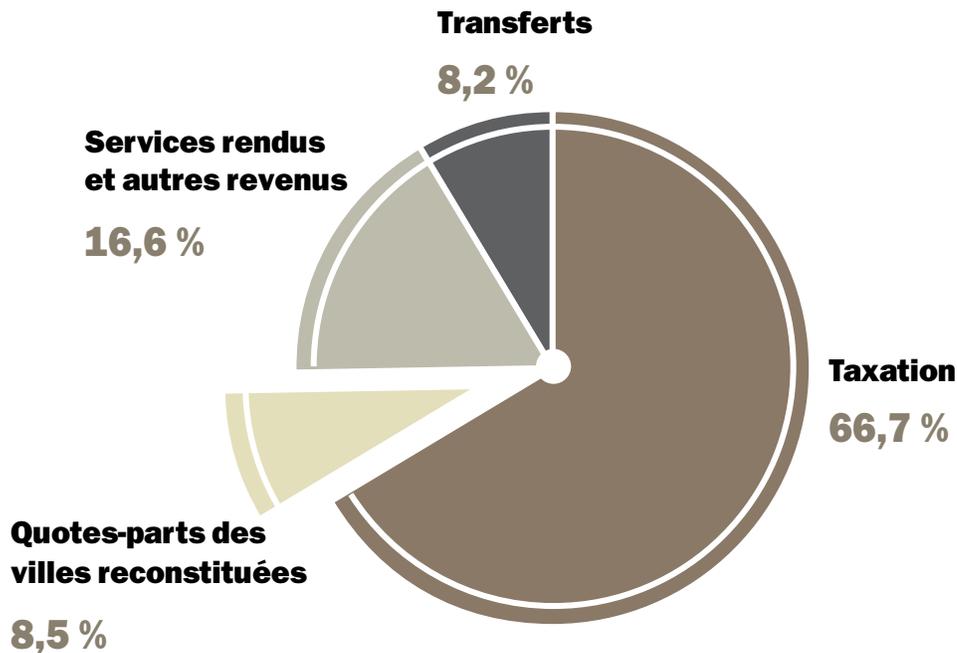
# D'où proviennent les revenus de la Ville?

Les revenus de la Ville de Montréal proviennent principalement des taxes foncières, lesquelles s'élèvent à près de 3 G\$ en 2011, soit les deux tiers de ses revenus totaux.

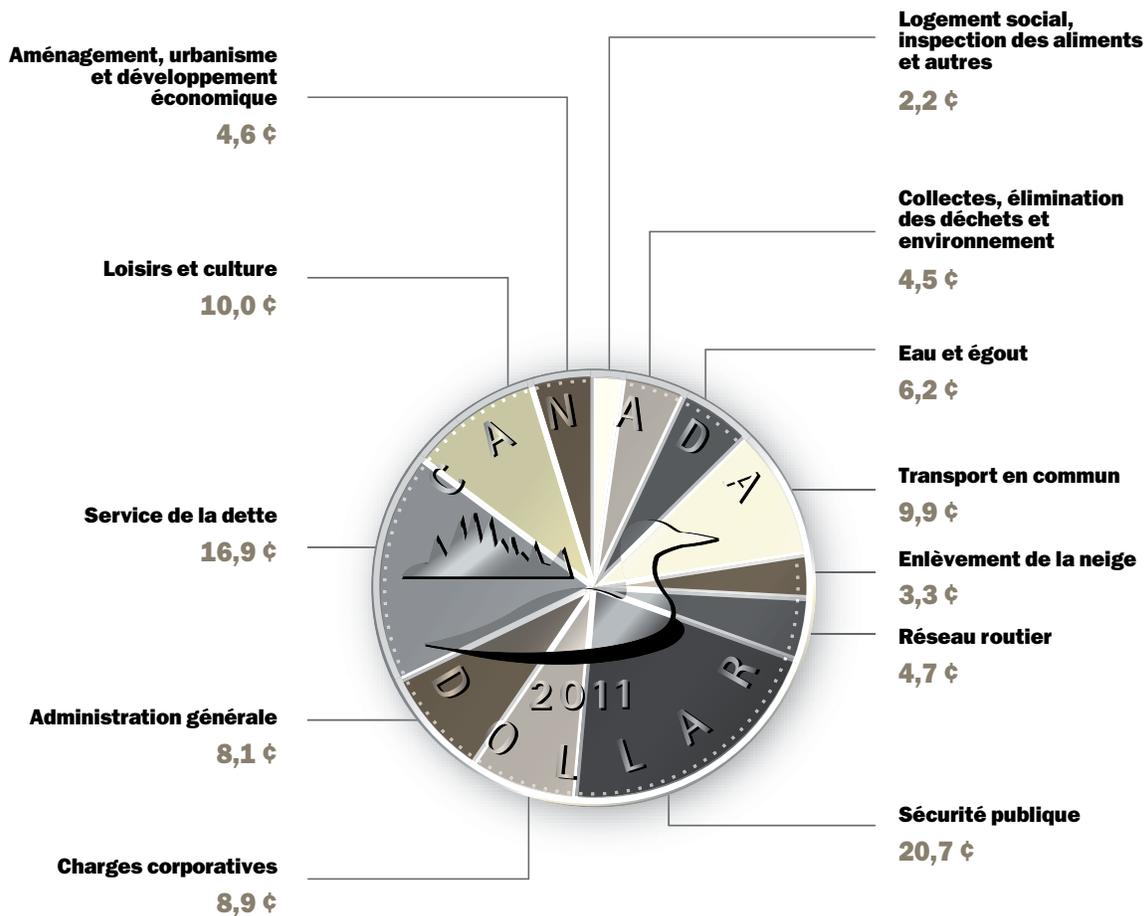
Les revenus provenant de services rendus et autres revenus, pour leur part, totalisent 735,9 M\$ et représentent 16,6 % des revenus totaux de la Ville de Montréal pour 2011, alors que les revenus provenant des transferts, c'est-à-dire de subventions reçues des gouvernements et d'autres organismes, sont de 363,9 M\$ ou 8,2 % de la totalité des revenus de la Ville pour 2011.

Enfin, rappelons qu'en vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c.19), les dépenses qui relèvent des compétences d'agglomération sont financées au moyen d'un régime de quotes-parts versées au budget d'agglomération par l'ensemble des villes liées. Les charges d'agglomération exigées des villes reconstituées se chiffrent à 378,9 M\$, soit 8,5 % des revenus de la Ville de Montréal.

L'ensemble de ces revenus est destiné au financement des dépenses associées aux compétences locales de la Ville et à celles de l'agglomération. Rappelons que c'est la Ville de Montréal, en tant qu'administration de la ville centre, qui a la responsabilité de gérer les activités financières associées aux compétences d'agglomération, et ce, au bénéfice de l'ensemble des villes liées.



# Toutes vos taxes comptent



<b>Sécurité publique</b>	<b>20,7 ¢</b>
Police	13,4 ¢
Sécurité incendie	7,0 ¢
Sécurité civile et autres	0,3 ¢



<b>Loisirs et culture</b>	<b>10,0 ¢</b>
Piscines, parcs et terrains de jeux	3,7 ¢
Centres communautaires	1,7 ¢
Bibliothèques	1,6 ¢
Patrimoine, musées et centres d'exposition	1,3 ¢
Patinoires	0,8 ¢
Autres	0,9 ¢



<b>Charges corporatives</b>	<b>8,9 ¢</b>
Régimes de retraite	5,9 ¢
Dépenses contingentes, équité salariale et autres	3,0 ¢



<b>Administration générale</b>	<b>8,1 ¢</b>
Conseil municipal	1,1 ¢
Application de la loi	1,2 ¢
Gestion financière	4,1 ¢
Greffe et évaluation foncière	0,9 ¢
Gestion des ressources humaines	0,8 ¢

# Les points saillants de la fiscalité en 2011

Les immeubles résidentiels et non résidentiels sont visés par une augmentation moyenne de 2,5 % de leurs charges fiscales générales.

Cinq arrondissements, soit Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Verdun, augmentent le niveau de leur taxe relative aux services. L'arrondissement du Sud-Ouest introduit quant à lui une nouvelle taxe en 2011. À l'opposé, l'arrondissement d'Anjou réduit le niveau de la sienne.

Une contribution additionnelle, représentant 1,2 % des charges fiscales pour les immeubles résidentiels et 1 % des charges fiscales pour les immeubles non résidentiels, est prélevée au moyen d'une taxe spéciale afin de financer le Fonds de l'eau.

Le prélèvement d'une contribution destinée à la réserve financière de la voirie, suspendu en 2010, reprend en 2011. Cette contribution s'élève à 0,5 % des charges fiscales pour

les immeubles résidentiels et à 0,7 % des charges fiscales pour les immeubles non résidentiels.

Le compte de taxes de chacun des contribuables peut diminuer ou augmenter dans des proportions différentes, notamment en raison de l'évolution de la valeur foncière de la propriété par rapport à l'évolution de la valeur des autres propriétés de la ville.

Afin de financer sa hausse de contribution à la STM, la Ville utilisera ses pouvoirs habilitants pour mettre en place une taxe de 45 \$ par véhicule immatriculé sur le territoire de l'île de Montréal. Certaines exemptions seront accordées, notamment pour les autobus affectés au transport d'écoliers, les taxis et les véhicules du service d'autopartage Communauto.

## VARIATION DES CHARGES FISCALES GLOBALES ENTRE 2010 ET 2011, PAR ARRONDISSEMENTS IMMEUBLES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

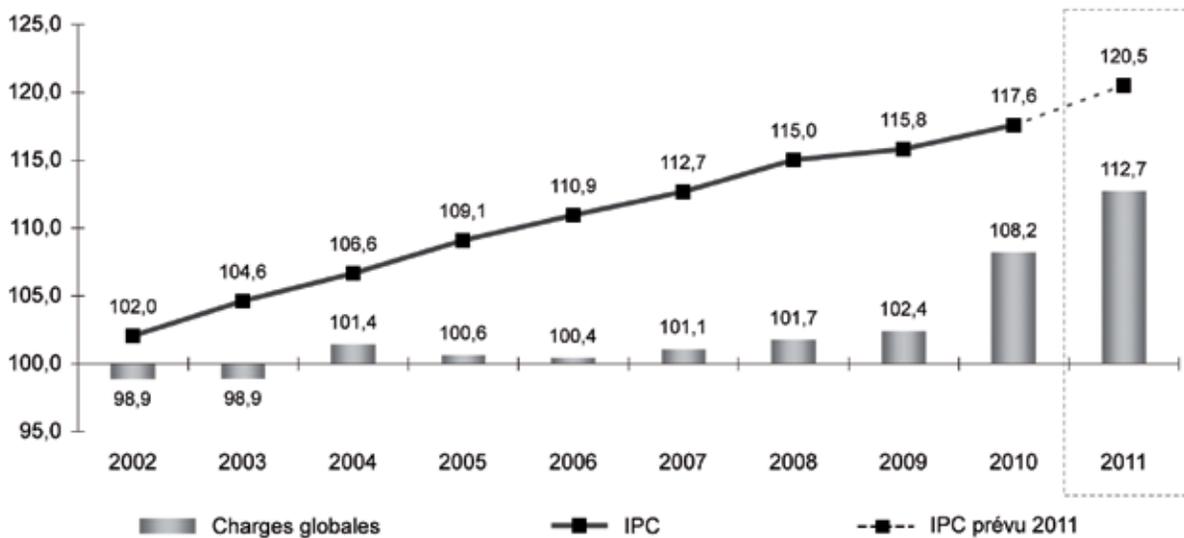
Arrondissements	Immeubles résidentiels					Immeubles non résidentiels				
	Charges fiscales générales <sup>1</sup>	Contributions aux réserves financières destinées au Fonds de l'eau	Contribution à la réserve financière de la voirie	Taxes d'arrondissement services	Charges fiscales globales	Charges fiscales générales <sup>1</sup>	Contributions aux réserves financières destinées au Fonds de l'eau	Contribution à la réserve financière de la voirie	Taxes d'arrondissement services	Charges fiscales globales
Ahuntsic-Cartierville	1,6 %	1,1 %	0,5 %		3,2 %	1,7 %	0,9 %	0,7 %		3,3 %
Anjou	2,6 %	1,1 %	0,5 %	(0,2 %)	4,0 %	2,6 %	1,1 %	0,8 %	(0,1 %)	4,4 %
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	1,2 %	1,2 %	0,5 %		2,9 %	1,3 %	0,8 %	0,5 %		2,6 %
Lachine	4,2 %	1,1 %	0,5 %	0,2 %	6,0 %	2,7 %	1,2 %	0,8 %		4,7 %
LaSalle	1,9 %	1,2 %	0,5 %	0,5 %	4,1 %	2,5 %	1,1 %	0,8 %	0,1 %	4,5 %
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	2,9 %	1,1 %	0,5 %		4,5 %	2,9 %	0,7 %	0,7 %		4,3 %
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	3,0 %	1,2 %	0,5 %		4,7 %	1,5 %	1,1 %	0,7 %		3,3 %
Montréal-Nord	1,2 %	1,1 %	0,5 %	0,5 %	3,3 %	2,5 %	1,0 %	0,7 %	0,1 %	4,3 %
Outremont	2,7 %	1,3 %	0,5 %		4,5 %	3,2 %	0,7 %	0,5 %		4,4 %
Pierrefonds-Roxboro	0,9 %	1,1 %	0,5 %		2,5 %	3,0 %	1,0 %	0,7 %		4,7 %
Plateau-Mont-Royal	5,1 %	1,2 %	0,5 %		6,8 %	6,1 %	1,0 %	0,7 %		7,8 %
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	2,3 %	1,1 %	0,5 %		3,9 %	2,6 %	1,0 %	0,7 %		4,3 %
Rosemont—La Petite-Patrie	3,6 %	1,2 %	0,5 %		5,3 %	3,5 %	0,9 %	0,7 %		5,1 %
Saint-Laurent	3,1 %	1,2 %	0,5 %		4,8 %	3,1 %	1,1 %	0,8 %		5,0 %
Saint-Léonard	3,4 %	1,2 %	0,5 %	0,7 %	5,8 %	4,0 %	1,2 %	0,8 %	0,2 %	6,2 %
Sud-Ouest	4,4 %	1,2 %	0,5 %	1,2 %	7,3 %	4,2 %	1,1 %	0,7 %	0,3 %	6,3 %
Verdun	1,1 %	1,1 %	0,5 %	0,8 %	3,5 %	4,3 %	1,0 %	0,7 %	0,2 %	6,2 %
Ville-Marie	0,7 %	1,2 %	0,5 %		2,4 %	1,8 %	1,0 %	0,8 %		3,6 %
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	3,1 %	1,2 %	0,5 %		4,8 %	3,6 %	1,0 %	0,7 %		5,3 %
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>2,5 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>4,3 %</b>

<sup>1</sup> Les charges fiscales générales comprennent les taxes foncières générales, les contributions de base destinées au Fonds de l'eau, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les contributions additionnelles destinées à la voirie et au Fonds de l'eau ainsi que les variations des taxes d'arrondissement relatives aux services.

Source : Compilation actualisée au 15 septembre 2010 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2010 et de 2011.

## ÉVOLUTION DES INDICES DES CHARGES FISCALES GLOBALES <sup>1</sup> ET DES PRIX À LA CONSOMMATION <sup>2</sup>

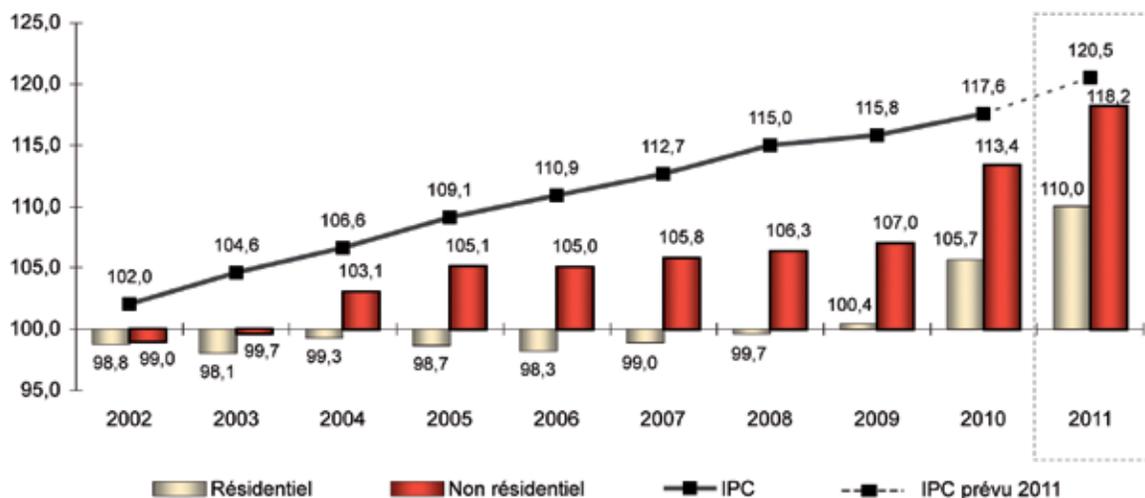
ENTRE 2001 ET 2011



## ÉVOLUTION DES INDICES DES CHARGES FISCALES GLOBALES <sup>1</sup> ET DES PRIX À LA CONSOMMATION <sup>2</sup>

### PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES

ENTRE 2001 ET 2011



<sup>1</sup> L'indice des charges fiscales globales mesure la variation des taxes foncières générales, des tarifs fiscaux, des taxes d'arrondissement relatives aux investissements et des contributions aux réserves destinées au Fonds de l'eau et à la voirie. Elles excluent les variations des taxes d'arrondissement relatives aux services.

<sup>2</sup> Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada.



Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal ( Québec ) H2Y 1B5  
Canada  
[ville.montreal.qc.ca/finances](http://ville.montreal.qc.ca/finances)

Design graphique et impression  
Communications, Ville de Montréal  
000424-5549\_09\_10

Imprimé au Canada  
Dépôt légal  
4<sup>e</sup> trimestre 2010  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 978-2-7647-0942-9



Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

